



Stage d'observation en milieu professionnel - 3ème

publié le 23/09/2016

Stage d'observation en milieu professionnel - 3ème

La séquence d'observation en stage professionnel se déroulera du **mercredi 1 février au vendredi 3 février 2017**.

Les documents seront transmis aux élèves prochainement.

Les conventions sont à rapporter avant le **vendredi 13 janvier 2017**. Les conventions qui ne seront pas correctement complétées ne seront pas valides.

Attention : le code du travail ne donne pas les mêmes possibilités d'accueil pour les élèves qui n'auront pas 14 ans à la date du stage (voir le courrier adressé aux familles).



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.